

des subventions fédérales comportant des conditions comme celles que contient le projet de loi sont tout simplement de nature à susciter des craintes et des appréhensions, selon nous.

Nous avons toujours réclamé que n'importe quelle subvention fédérale aux provinces soit accordée sans condition aucune et l'opportunisme ne nous a pas fait changer d'avis.

Comme je l'ai déjà dit, il existe dans les provinces un grand nombre de groupements. Ma propre province, la Colombie-Britannique, en possède un qui accomplit de l'excellent travail du point de vue de l'encouragement donné aux services des loisirs. Je crois comprendre que d'ici très peu de temps on créera un nouveau ministère, présidé par un ministre de la Couronne, qui sera chargé de mettre au point les services de loisirs et les services culturels de la Colombie-Britannique. C'est dire, monsieur l'Orateur, qu'il existe un grand nombre d'organismes utiles qui pourraient avec profit utiliser une partie des 50 millions qu'avance actuellement le gouvernement central. Ils pourraient d'ailleurs le faire d'une façon plus économique.

Le conseil qu'on entend créer coûtera cher. Il y aura des fonctionnaires à traitements. Il y aura une permanence, des frais de déplacement. Pourquoi ce double emploi? Si nous tenons sérieusement à favoriser la culture, pourquoi est-ce que nous ne votons pas tout l'argent que nous pouvons, tout l'argent qu'on assure en vertu de ce programme-ci, aux groupements actuellement existants au lieu de doubler les frais comme les services déjà assurés dans notre pays?

Les représentants des divers partis ont abrégé leurs remarques et je me propose d'en faire autant. Cependant, je ne puis laisser passer cette occasion de revenir sur le discours prononcé par l'honorable député de Nanaïmo le 6 février. Il n'est pas dans mes habitudes, monsieur l'Orateur, de prendre un collègue à partie ni de critiquer son travail à la Chambre. Cependant, l'honorable député a formulé certaines observations qui méritent qu'on s'y arrête. Si, par le mot culture, on entend l'activité cérébrale, on peut dire que l'honorable député est très cultivé.

Je crois qu'il se fait une fausse idée du travail qu'accomplit le groupe créditiste et de beaucoup des avis que des membres de ce parti ont exprimés en cette enceinte. Je n'en suis pas fâché, monsieur l'Orateur, car je serais le premier à éprouver quelque méfiance si notre groupe formulait des propositions qui recevraient sans réserve l'assentiment de l'honorable représentant de Nanaïmo (M. Cameron). Il a dit que nous étions "contre le péché".

M. Monteith: Eh bien, ne l'êtes-vous pas?

M. McLeod: C'est une expression plutôt cavalière et on a peut-être voulu faire de l'esprit mais je ne crains pas de dire que nous sommes en effet contre le péché, et les péchés que je vais mentionner sur-le-champ sont d'un caractère national. Je me propose d'en énumérer quelques-uns seulement. Nous sommes par exemple, contre le péché du monopole d'État. Nous sommes contre le péché du monopole de l'entreprise privée. Nous sommes contre les mouvements subversifs dirigés contre l'État. Nous sommes contre la subordination à la volonté de l'État des droits des particuliers. Je pourrais énumérer ainsi beaucoup d'autres sortes de péché auxquels nous nous opposons.

M. Byrne: Faites attention de ne pas jeter la première pierre.

M. McLeod: Toutefois, monsieur l'Orateur, notre groupe n'est pas contre la culture.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député voudrait-il ne pas oublier que nous débattons le principe du bill n° 47, et nous dire ce qu'il estime avantageux ou désavantageux dans ce projet de loi?

M. Dufresne: Il repassait son catéchisme.

M. McLeod: Monsieur l'Orateur, j'évoquais simplement certaines expressions employées par un préopinant; j'essayais de réfuter certaines de ses expressions ainsi que les arguments qu'il avait avancés. Nous ne sommes pas ennemis de la culture.

M. Ellis: Votre discours même prouve que vous l'êtes.

M. Wylie: Taisez-vous donc!

M. McLeod: Je dirai au représentant de Nanaïmo, à chacun des députés ainsi qu'à tout le pays que nous ne sommes pas contre la culture.

M. Ellis: "Il me semble que la dame proteste trop!"

M. McLeod: Pour être permanente, la culture doit se fonder sur les principes chrétiens. Notre parti estime que les principes chrétiens peuvent s'appliquer à la vie quotidienne, au gouvernement...

M. Byrne: Même à la politique?

M. McLeod: ...et nous croyons que les principes chrétiens s'inspirent d'une foi profonde en l'autorité spirituelle. Pour la gouverner de l'honorable député de Nanaïmo, j'aimerais insister sur ces derniers mots que je viens de prononcer.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, je termine par une mise en garde à l'intention du Gouvernement. Je sais qu'il ne s'en occupera pas mais, comme d'autres députés de